

Avis adopté

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste
au service de la démocratie*

Artisanat et professions libérales

S'informer n'a jamais été aussi facile. L'éventail des canaux d'information est devenu considérable et le flux d'informations, permanent. C'est surtout la place prise par Internet, les plateformes et les réseaux sociaux, qui a bouleversé les pratiques.

Ainsi, de plus en plus de nos concitoyens s'informent par ce biais et délaissent les médias traditionnels envers lesquels ils expriment une méfiance croissante. Dans ce contexte, les risques sont élevés de désinformation et de manipulation de l'opinion publique, alors que prolifèrent sur Internet et les réseaux sociaux des informations déformées, erronées et que les algorithmes enferment dans des bulles d'opinions et favorisent la diffusion des positions les plus extrêmes.

Les médias traditionnels sont aussi impactés par l'essor du numérique. La presse écrite notamment est fragilisée dans son modèle économique, alors que les recettes publicitaires sont captées massivement par les plateformes et que les citoyens sont de moins en moins prêts à payer l'information. La disparition de nombreux titres de la Presse quotidienne régionale en est la conséquence.

C'est dans ce contexte que des mouvements de concentration se sont opérés autour de grands groupes, créant ainsi des inquiétudes et des doutes sur la préservation du pluralisme et de l'indépendance de l'information, tout en nourrissant la défiance vis-à-vis des médias.

Aujourd'hui, de nouveaux mécanismes de régulation doivent être trouvés face à l'évolution du paysage informationnel et des usages qui font peser des risques sur la démocratie.

L'avis souligne la nécessité d'actualiser le cadre réglementaire régissant les médias pour mieux garantir l'indépendance et le pluralisme de l'information, mais aussi de

conforter le soutien public aux médias notamment en faveur de la PQR et de l'audiovisuel public.

Si nous approuvons ces préconisations qui devraient fournir un cadre favorable au retour de la confiance envers les médias d'information générale, nous voulons aussi souligner le rôle important de la presse éditée par nos organisations professionnelles, comme vecteurs essentiels pour informer nos TPE sur les évolutions économiques et sociales, sur les outils sectoriels d'accompagnement et d'innovation, ou encore pour souder les communautés professionnelles autour d'enjeux communs.

Il importera que le futur cadre réglementaire tienne compte des spécificités de fonctionnement de ces titres dont les moyens humains et financiers sont limités. S'agissant des plateformes numériques, nous partageons la nécessité de mieux encadrer la diffusion de l'information sur Internet.

Nous nous associons donc à la proposition de les doter d'un statut d'éditeur, et non plus de simple hébergeur, en sachant que cette évolution n'aura de sens qu'à l'échelle européenne. Il importe en effet de rendre ces plateformes pleinement responsables des contenus qu'elles diffusent, au même titre que les médias traditionnels.

Cela permettrait aussi de combattre plus efficacement les contenus illicites et les fake-news. Enfin, dans un contexte de massification de l'information et de diversité de ses voies de diffusion, nous sommes convaincus que l'éducation aux médias et à l'information est plus que jamais un enjeu crucial.

Il est essentiel de donner à chacun, les moyens d'exercer son esprit critique, de rechercher le contradictoire, d'identifier une information de qualité et de se déjouer des fausses informations. Aussi, nous approuvons l'avis lorsqu'il souligne que cet objectif exige un véritable plan d'action coordonné par l'ARCOM et visant tous les âges au-delà des seuls publics scolaires.

Le groupe Artisanat et Professions libérales se réjouit que le CESE – après avoir organisé une plateforme de consultation citoyenne puis des journées délibératives dans le cadre des États généraux de l'information – puisse apporter une contribution de la société civile organisée à cette réflexion nationale d'intérêt majeur pour la démocratie.

Le groupe a voté cet avis.